

N°642014

**OBJET : TRAVAUX RUE CHAUTARD - AVENANT AU MARCHE COLAS  
DELAVET**

Mme le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre des travaux de voirie d'aménagement de la rue Chautard confiés à l'entreprise COLAS-DELAVET, des sujétions techniques imprévues sont apparues en cours de chantier nécessitant des travaux supplémentaires : bétonnage du réseau principal sur l'ancien réseau d'eaux pluviales.

Ces travaux, ainsi que la mise en place de regards et de raccordements non prévus à l'origine, s'élèvent à la somme de 5 839 € HT.

Le montant initial du marché étant de 86 535,10 € HT, le surcoût est supérieur à 5 %. Conformément à la loi, tout projet d'avenant entraînant une hausse de plus de 5 % par rapport au marché doit être soumis pour avis à la Commission d'appel d'offres et validé par le Conseil municipal.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 décembre 2014 et a émis un avis favorable.

Après en avoir discuté, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- valide le projet d'avenant d'un montant de 5 839 € HT,
- autorise Mme le Maire à signer le dit document,
- et précise que cette somme sera inscrite au budget primitif 2015.
-